

# Partenaires pour le tiers monde

NEUCHÂTEL • *Le partenariat public-privé s'invite pour quatre ans dans l'aide au développement par un accord avec des organisations humanitaires*



Burkina Faso. Le canton a signé un partenariat avec l'association Latitude 21, qui regroupe dix organisations non gouvernementales actives en Afrique, en Asie et en Amérique latine. KEYSTONE

## PHILIPPE CHOPARD

Le Conseil d'Etat neuchâtelois tient sa parole de pouvoir gouverner sur la base de contrats de prestations avec des acteurs privés. Ainsi le grand argentier Jean Studer a-t-il axé les efforts de son canton en faveur de l'aide au développement. La signature ces jours d'un partenariat avec l'association Latitude 21, qui regroupe dix organisations non gouvernementales actives en Afrique, Asie et Amérique latine, s'inscrit dans ce contexte.

A l'origine de cet accord, signé pour quatre ans, une loi cantonale votée en mars 2008 pour l'encouragement de projets humanitaires. A l'époque, la Fédération neuchâteloise de la coopération avait saisi la balle au bond. Elle s'est transformée en Latitude 21 pour mieux intégrer dans ses activités l'aide au développement

durable, la lutte contre la pauvreté et le respect de la dignité humaine. Actuellement, ce sont dix associations qui mènent des projets de longue haleine dans ce cadre. Les plus réputés, Médecins du monde, Imbewu-Suisse ou le Centre écologique Albert Schweitzer, y côtoient ainsi des organismes plus modestes, comme l'association Jethro, active dans l'agriculture au Burkina Faso, ou celle en faveur des Iraquiennes et leurs familles (Abir).

Latitude 21 s'est dotée d'un secrétariat, d'un conseil et de trois commissions chargées de l'évaluation et du suivi des projets, d'une part, et de l'information, d'autre part. Elle reçoit depuis cette année de l'Etat de Neuchâtel une subvention annuelle de 260 000 francs, soumise au contrôle cantonal des finances. Elle est également en

contact étroit avec la Direction du développement et de la coopération (DDC). «La contribution cantonale nous procure une stabilité financière appréciable», indique la secrétaire générale de Latitude 21, Morgane Rousseau.

## Pour un partage d'expériences

Il faut cependant un peu relativiser la générosité cantonale, puisque le montant alloué à Latitude 21 a réduit la part que le canton versait auparavant au Jeune fédéral. Cependant, Jean Studer et son secrétaire général veulent aller plus loin qu'un rôle de banquier. Ils se sont montrés ouverts à l'idée de fournir des compétences à leur partenaire privé pour la conduite de projets dans le tiers monde. «Nous pourrions avoir besoin d'ingénieurs

ou d'architectes», suggère Morgane Rousseau.

Latitude 21 n'impose pas de cadre trop rigide à ses associations pour la conduite de projets. Le contact direct avec le terrain reste néanmoins indispensable. Cependant, le partenariat conclu avec l'Etat l'oblige à sensibiliser la population neuchâteloise au domaine de la coopération au développement. «Nous allons renforcer notre action auprès des écoles dès le mois de janvier», promet Morgane Rousseau. «Nous souhaitons que l'Etat favorise la venue de stagiaires du Sud pour un partage d'expériences. Enfin, nous voulons que les hautes écoles nous aident à recenser les entreprises neuchâteloises ouvertes aux questions qui nous préoccupent.»